

végétalisons  
nos rues



FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

# DES FLEURS SUR MON MUR

[www.mauleon.fr](http://www.mauleon.fr)



## FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

# végétalisons nos rues

**Jardiner dans votre rue**, en pied de façade, est maintenant possible ! Dans le respect d'une Charte, la Commune de Mauléon s'engage dans une démarche participative de valorisation de la nature et de la biodiversité. Celle-ci a pour vocation d'encourager et d'accompagner les projets de plantation et de fleurissement des habitants, commerçants, associations ou autres, au sein de l'espace public.



### QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

- Toute personne physique ou morale ayant le souhait d'embellir sa rue et d'entretenir ses plantations.

### COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

1. Remplir le formulaire de demande de végétalisation disponible **en ligne** ou **en mairies** principale et annexes.
2. Retourner le formulaire complété par mail à [environnement@mauleon.fr](mailto:environnement@mauleon.fr) ou en mairies principale et annexes.



### TRAITEMENT DES DEMANDES

- **Les services de la Ville vérifient la faisabilité** de votre demande qui peut être refusée pour certains motifs comme la présence de réseaux en sous-sol, d'une cave avec risque d'infiltration, la largeur insuffisante sur le trottoir pour assurer la continuité piétonne et le cheminement des personnes à mobilité réduite...
- **Si votre demande est acceptée**, les services municipaux vous proposeront une liste de plants, réaliseront les fosses sur les espaces publics et les livreront avec de la terre végétale, du paillage et les tuteurs nécessaires, prêtes à la plantation. Une liste de plantes durables et des conseils de jardinage vous seront également fournis. **Vous pourrez alors planter les végétaux et les entretenir.**

### CONTACTS

Mairie de Mauléon | Pôle promotion et développement du territoire  
Service environnement et développement durable  
05 49 81 17 15 - [environnement@mauleon.fr](mailto:environnement@mauleon.fr)